

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 OCTOBRE 2024**

Mairie d'Ussel
Département de la Corrèze

Date de la convocation : **25 septembre 2024**
Nombre de conseillers en exercice : **29**

Nombre de conseillers présents : **21**
Nombre de pouvoirs : **8**

Le deux octobre deux-mille-vingt-quatre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Ussel, légalement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la Présidence de Monsieur Christophe ARFEUILLERE, Maire d'Ussel.

Étaient présents 21 membres du Conseil Municipal :

M. Christophe ARFEUILLERE ; M. Gilles BARBE ; Mme Nicole BERTHON ; M. Michel BUCHE ; M. Tony CALLA ; M. Tony CORNELISSEN ; Mme Sandra DELIBIT ; M. Sébastien DEVALIERE ; M. Jean-Pierre GUITARD ; Mme Marilou PADILLA-RATELADE ; Mme Céline PARRAIN ; M. Philippe PELAT ; M. Michel PESTEIL ; M. Bruno RAYNAUD ; Mme Tessa SAUBESTY ; M. Jean-Marc SAUVIAT ; M. Adrien SEIXAS ; Mme Françoise TALVARD ; Mme Patricia TILLET ; Mme Michèle VALIBUS et Mme Elisabeth VENTADOUR.

Ont donné procuration 8 membres du Conseil Municipal :

Mme Maryse BADIA à Mme Sandra DELIBIT ; Mme Chrystèle BOYER à M. Gilles BARBE ; M. Patrick COURTEIX à Mme Elisabeth VENTADOUR ; M. Pierrick CRONNIER à Mme Patricia TILLET ; M. Yoann FIANCETTE à Mme Françoise TALVARD ; Mme Mady JUNISSON à M. Jean-Pierre GUITARD ; Mme Martine PANNETIER à Mme Michèle VALIBUS et Mme Sophie RIBEIRO à M. Philippe PELAT.

Secrétaire de séance : M. Adrien SEIXAS

Numéro : DL20241002-002

Matière : 3.1 - Domaine et patrimoine – acquisitions et aliénations

Objet : BILAN ANNUEL « 2023 » DES CESSIONS ET ACQUISITIONS DE LA COMMUNE

Vu les dispositions de l'article L.2241-1 alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales aux termes desquelles « le bilan des acquisitions et cessions opérées sur le territoire d'une commune de plus de 2 000 habitants par celle-ci, ou par une personne publique ou privée agissant dans le cadre d'une convention avec cette commune, donne lieu chaque année à une délibération du conseil municipal. Ce bilan est annexé au compte administratif de la commune » ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le bilan des cessions et acquisitions réalisées par la Commune d'Ussel, au titre de l'année 2023, comme suit :

➤ **Cession « 2023 » :**

Date	Parcelle(s)	Localisation	Nature	Acquéreur	Surface	Prix
21/04/2023	YL n° 155	Route de Couzergues Haut	Terrain nu	M et Mme Bise	00 ha 10 a 92 ca	460,00 €
30/05/2023	AV n° 359	20 rue du Général A. Prouzergue	Hangar fermé Champ de Foire	Ussel Box	00 ha 09 a 44 ca	24 544,00 €
27/06/2023	YC n° 101, 242 et 244	Rue du Lac	Centre Equestre	GFA des Colibris	03 ha 51 a 80 ca	100 000,00 €
05/12/2023	AD n° 107, 109, 111, 183	Impasse Puy de Marmion	Propriété non bâtie	Massif Central Réseaux (MCR)	00 ha 35 a 03 ca	3 979,86 €
12/12/2023	AV n° 358	14 rue du Général A. Prouzergue	Salle polyvalente	SCI Ganne Menardi Musset	00 ha 03 a 26 ca	70 000,00 €
Total					04 ha 10 a 45 ca	198 983,86 €

➤ **Acquisition « 2023 » :**

Date	Parcelle(s)	Localisation	Nature	Vendeur	Surface	Prix
27/10/2023	AX n° 647 et 648	Avenue Carnot	Propriété non bâtie	EPFNA	00 ha 06 a 47 ca	95 520 €
Total					00 ha 06 a 47 ca	95 520 €

Fait en Mairie d'Ussel, le 2 octobre 2024



Le Maire,
Vice-Président du
Conseil Départemental de la Corrèze

Christophe ARFEUILLERE

Le Secrétaire de séance,

Adrien SEIXAS

Accusé de réception en préfecture
019-211927504-20241002-DL20241002-002-DE
Date de télétransmission : 03/10/2024
Date de réception préfecture : 03/10/2024
Date de mise en ligne : 03/10/2024